Mauvaises conditions climatiques : quelles solutions d'adaptation ?

EUROFOREST 2014

Didier Pischedda -DCBS

Contexte des forêts publiques

- **Évolution des modes de ventes depuis 2007:**
  - **des ventes de bois sur pied majoritaires**
  - **aux ventes de bois façonnés et contrats d'approvisionnement avec les industriels de la première transformation**
    - Objectifs réaffirmés au contrat 2012-2016 avec l'État et les Communes forestières

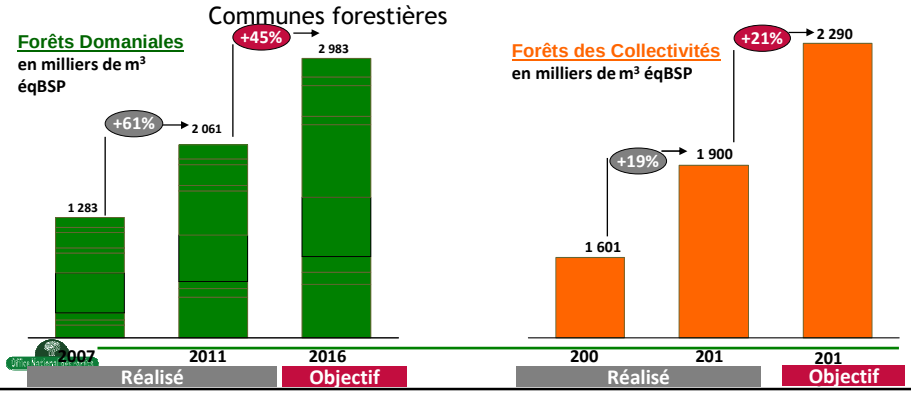

Conditions climatiques: une problématique de plus en plus prenante …

- Effets sur l'organisation de la mobilisation des bois, quelques soit le mode de vente

- L'ONF travaille sur 4 grandes thématiques :
  1. L'adaptation de la contractualisation avec les ETF
  2. Le machinisme (développement de relations avec les constructeurs)
  3. L'organisation des chantiers
  4. La compréhension mutuelle des impacts aux sols forestiers

1. La contractualisation

- Passer de contrat :
  - chantier par chantier,
  - à des contrats annuels voir pluriannuels.

- L'achat de prestation pour l'ONF- EPIC est une commande publique (même si non soumis au Code des marchés publics).
  Ce type d'achat doit respecter trois grands principes:
  - Liberté d'accès à la commande publique
  - Égalité de traitement des candidats
  - Transparence des procédures

- Nécessité de passer par des consultations sur une partie du volumes de bois façonnés (avec un prix de base modulable par chantier)

- Permet de trouver des <u>chantiers de repli</u> dans la zone définie au contrat

1. La contractualisation

- Objectifs :
  - Permettre de livrer les contrats d'approvisionnement dans les meilleures conditions (respect des délais)
  - Sécuriser les entreprises de travaux forestiers (meilleure visibilité de l'activité)
- Concertation avec EDT depuis 2011 sur :
  - l'amélioration des procédures d'achat ;
  - les critères de modulation du prix de base;
  - les clauses générales d'achat adaptées à cette situation;
  - les conditions de lutte contre le travail illégal.
- Phase de test pour prendre en compte les difficultés de cette évolution :
  - 380 000 m3 en 2011;
  - 527 000 m3 en 2012 (une soixante d'entreprise);
  - 900 000m3 en 2013 (environ 190 entreprises).
- Premiers contrats pluriannuels en 2014
- Points réguliers avec EDT

2. Le machinisme

- Recherche de tout développement d'engin de débardage professionnel limitant l'orniérage et le tassement en Europe :
  - Pneus larges
  - Tracks « marais »
  - Porteur à double panier
  - Matériel chenillé
- L'objectif principal de la démarche
  - Les cloisonnements d'exploitation doivent rester praticables
- Mise en place de tests depuis fin 2011

A éviter absolument

40-50 cm sur plusieurs centaines de mètres

A perte de vue …(30-40 cm)

Sol liquéfié par des passages répétitifs

Plus de 50 cm !!

Résultat à terme: présence de joncs sur tout le cloisonnement !

Plutôt comme cela …

Premier réflexe sur les sols sensibles:

=> laisser le maximum de rémanents sur les cloisonnements

2. Le machinisme : Premiers résultats

- L'approche ayant comme seul critère le faible poids au cm² n'est pas à elle seule concluante.
  Les engins les + vertueux font aussi des ornières, mais moins profondes (<20 cm).
  => Les cloisonnements restent praticables
- Les plus faibles charges utiles des petits engins obligent à rentrer plus souvent dans chaque cloisonnement.
  => risque croissant de création d'ornières
- Ce qui prime : lien « état d'humidité du sol ←→ nombre d'entrées dans chaque cloisonnement »
- Les machines scandinaves chenillées ont été développées pour rouler sur de la tourbe (soit un tissu végétal ≠ de nos sols minéraux nus).

2. Le machinisme : Premiers résultats

- Laisser les rémanents sur les cloisonnements
- Organiser strictement l'exploitation (bûcheronnage et débardage) pour minimiser les entrées des porteurs
- Exemple pour les 1ères éclaircies :
  - Prévoir au moins deux places de dépôt à l'opposé de la parcelle
  - Disposer les produits de manière à ce qu'ils puissent être chargés en venant des deux côtés du cloisonnement
  - Diminuer le nombre de cloisonnements d'exploitation à emprunter
  - Utilisation éphémère de certains cloiso pour l'abattage mécanisé des 1ère ou 2ème éclaircies

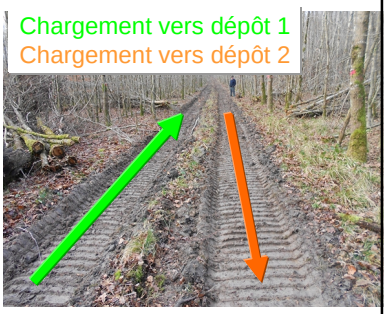

3. L'organisation des chantiers

- Utiliser les rémanents d'exploitation pour protéger les sols.
- Organiser la circulation des machines pour limiter leurs passages => avoir si possibles des places de dépôt des deux côtés des parcelles.
- Réflexions en cours (Comités Stratégiques de Filière) pour sortir plus de bois quand le sol le permet et le stocker temporairement :
  - => Impacts sur l'organisation du chantier (ETF et forestiers
  - => Impacts sur la logistique à mettre en œuvre si stockage tampon
  - => Où faire ce stock ?
  - => Qui gère le stock ?

4. La compréhension mutuelle des impacts

- Juillet 2008 : Publication du Règlement national d'exploitation forestière
- 2009 : Travail interprofessionnel sur la sensibilité des sols forestiers - Guide PROSOL
  - Grille de sensibilité potentielle des sols en fonction:
    - de leur texture
    - et de l'humidité du sol
- Dans le contexte des derniers hivers doux et pluvieux:
  - Travail de sensibilisation en cours pour bien faire comprendre les enjeux et les impacts;
  - Travail de communication en interne et en externe à réaliser.

Mauvaises conditions climatiques : quelles solutions d'adaptation ?

Merci de votre attention